

# LES FRANÇAIS SONT-ILS « SPORTIFS » ? EUHHH !<sup>1</sup>

**E**ntendons par sportifs, des personnes qui bougent, ne restent pas devant un écran, inactifs, etc.

Des enquêtes (Esteban, INSEE, INSEP, Eurobaromètre, sans compter de multiples autres) ont affronté cette question. Au final, nous ne savons quoi penser ! La définition de l'activité physique est différemment appréciée, les bornes des populations là aussi différentes (18-74 ans ou 15 ans et plus...), comme la fréquence des pratiques et leur intensité. Lorsqu'il est possible d'établir des comparaisons dans une même enquête (Eurobaromètre), **la France se classe dans la moyenne de l'Europe.** Pour l'OMS et selon ses normes, sur 122 pays étudiés, **31,1% des adultes (15 ans et plus) seraient physiquement inactifs contre 34,8% en Europe.** La France n'est pas en grande forme.

L'enquête Esteban indique que 53% des femmes et 70% des hommes atteignent les objectifs de l'OMS. 90% des personnes déclaraient plus de 3h d'activité sédentaire et 41% plus de 7h. Chez les jeunes (6/17 ans), 18% des femmes et 28% des hommes atteignent les normes OMS.

**Cette étude a surtout révélé trois faits :**

1) l'activité physique des femmes chute dans toutes les classes d'âge : - 18,5%



chez les 19/39 ans et - 8,2% chez les 55/74 ans ;

- 2) il y a une forte baisse d'activité physique élevée chez les moins diplômés ;
- 3) globalement, les efforts pour augmenter la part d'activité physique chez les jeunes, n'ont pas été efficaces.

L'INSEP, parle d'un engouement qui ne se démentirait pas : 65% des Français.es de 15 ans et plus auraient pratiqué dans les 12 derniers mois, soit 34 millions ; 43% pratiqueraient une fois par semaine et 8%

seraient engagé.e.s dans des compétitions. Pour l'INSEE, 45% des femmes et 50% des hommes de 16 ans et plus auraient pratiqué dans les 12 derniers mois, mais on ne peut pas comparer avec les résultats de l'INSEP et Esteban.

Ces enquêtes renferment des indications détaillées sur toutes les variables qui structurent les pratiques (sexe, revenus, habitat, situation matrimoniale, diplôme,...), qui sont autant d'éléments utiles pour élaborer une vision nécessaire pour préparer l'action publique. Cependant, c'est moins de ces variables dont nous avons besoin que d'une vision cohérente et unitaire des pratiques réelles de la population. Il semblerait (?) que ce besoin soit ressenti aussi par le ministère des sports et que des crédits soient prévus à cet effet. Il est clair que parler d'héritage et aborder les JOP 2024 pareillement à l'aveuglette n'est pas compatible. Il faut mieux connaître. ■

[jules.lafontan@snepsfu.net](mailto:jules.lafontan@snepsfu.net)

<sup>1</sup> OMS <http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs385/fr/>  
ESTEBAN, <http://invs.santepubliquefrance.fr/Publications-et-outils/Rapports-et-syntheses/Environnement-et-sante/2017/Etude-de-sante-sur-l-environnement-la-biosurveillance-l-activite-physique-et-la-nutrition-Esteban-2014-2016-Chapitre-Activite-physique-et-sedentarite>  
INSEE <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3202943>

## JOP 2024

### Un projet de Loi Olympique sans surprise

Présenté le 16 novembre dernier, le projet de cette loi, demandée par le CIO et permettant de s'extraire un temps des lois en vigueur dans le pays organisateur **comporte 4 grands chapitres :**

- Protection et réglementation concernant les publicités, affiches, logo, mascotte des JOP.



- Règles d'urbanisme transitoires pour les équipements et infrastructures liés aux JOP.
- Sécurité (circulation, stationnement).
- Ethique et intégrité (dopage, transparence financière), chapitre nouveau à l'initiative de L. Flessel.

Autant de sujets sur lesquels le SNEP-FSU n'a pas de « prise » réelle, mais sur lesquels il s'exprimera en toute responsabilité et indépendance.

### L'« héritage » de Paris 2024, le SNEP-FSU posé comme un des acteurs incontournables

Tony Estanguet, président du Comité d'organisation des Jeux (COJO) ne s'y est pas trompé. « Soucieux d'associer le SNEP-FSU »\* aux travaux des équipes de Paris 2024, il nous a proposé une rencontre début 2018 au cours de laquelle nous expliciterons nos attentes, notamment en termes d'organisation, de développement et de démocratisation du sport en France, du rôle du système éducatif et de lutte contre les inégalités territoriales.

**Dans le même temps, le SNEP-FSU œuvre à la mise en place d'un comité de suivi** agrégeant à ses côtés des acteurs du monde fédéral et associatif, de la société civile et de syndicats afin que l'héritage soit à la hauteur des attentes.

Dès maintenant, nous invitons les sections locales du SNEP-FSU, avec les collègues, à rencontrer les élus, les collectivités et le mouvement sportif dans les débats et réunions sur le thème des JOP organisés dans les territoires. Chaque annonce de projet de construction d'équipements sportifs, d'initiatives et événements en lien avec les JOP doit être l'occasion de porter nos revendications pour l'EPS, le sport scolaire et le sport pour tous.

L'héritage doit être partagé ! ■

[nathalie.francois@snepsfu.net](mailto:nathalie.francois@snepsfu.net)

\* voir le courrier de T.Estanguet sur le site du secteur sport rubrique « Paris 2024 et ESI » : [http://www.snepsfu.net/outils/sport\\_esi.php](http://www.snepsfu.net/outils/sport_esi.php)